

COTISATION À L'ACCPE

Afin de simplifier l'adhésion de la directrice à l'Association des cadres des centres de la petite enfance (ACCPE), le CPE accepte de payer le montant de la cotisation annuelle et de percevoir ce montant à même la paie de la directrice.

* Par la présente, je _____ (nom) _____, (directrice générale / directrice adjointe) m'engage à rembourser au CPE _____ (nom) _____, le montant de ma cotisation annuelle qui a été versé en mon nom à l'ACCPE.

Le CPE prendra sur chaque paie ledit montant avancé, réparti selon les fréquences de paies établies dans le CPE, soit en (x) versements.

S'il y a fin d'emploi, le montant de la cotisation non remboursée sera prélevé sur ma dernière paie.

Montant total de la cotisation : _____

Montant prélevé à chaque paie : _____

Exceptionnellement cette année, la cotisation est pour la période du 1^{er} octobre 2021 au 31 décembre 2022.

* Par la présente, le CPE _____ (nom) _____, confirme que la cotisation du membre a été / sera payée à l'ACCPE le _____ (date) _____.

Directrice (DG ou DA)

Président.e ou Trésorier

ou directrice générale

ou directrice adjointe à l'administration

Date _____

Date _____

*Une copie de cette entente est mise au **dossier de la directrice** et sera signée à **chaque renouvellement** de l'adhésion de la directrice, et ce, selon les tarifs en vigueur de l'ACCPE.*